

Image not found or type unknown



Reconnaissance de dette internationale

Par **cy17**, le **17/09/2009** à **19:08**

Bonjour, rnje souhaite prêter 10000€ à un ami égyptien, mais je sais pas si une reconnaissance de dette suffit à m'assurer de son remboursement et que deviendrait cette reconnaissance si il décédé, quels seraient les recours possibles.rnMerci pour votre aide.rnCordialement

Par **ascott**, le **21/09/2009** à **22:26**

vs pouvez couvrir le risque décès par une police d'assurances vie à votre bénéfice rnun contrat de prêt vs permettra de vs justifier rnMais, un recours hors Union européenne est très aléatoire car il faut passer par un jugement en France et obtenir son exécution dans son pays de résidencernJe vs conseille de verrouiller votre contrat par un avocat....rnrnsalutations